

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
01/07/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 0
Absents avec
procuration : 2
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 7-7
Objet : Équipement
climatisation bâtiments
communaux.
Engagement de
dépenses.

L'an deux mille vingt-cinq et le dix juillet à 20h00 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY.

Absents excusés :
M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)
Mme AGUILA (Procuration à Mme SANDY)

Madame GRANGE a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h10.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il s'est déplacé dans les locaux communaux lors du dernier épisode de canicule et qu'il a constaté que la température y était très élevée, rendant les conditions de travail très difficiles.

Monsieur le Maire ajoute qu'il a demandé à l'entreprise ERD, titulaire du marché à bons de commande, d'établir les devis pour l'installation de climatiseurs.

Monsieur le Maire donne lecture des devis établis par l'entreprise ERD :

- Cantine Scolaire : 3 775, 32 € TTC
- Bâtiment La Lanne : 5 321, 76 € TTC

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de faire installer des climatiseurs par l'Entreprise ERD, titulaire du marché à bons de commande à :

- la cantine Scolaire pour un montant de **TROIS MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE EUROS TRENTE DEUX CENTS (3 775, 32 €) TTC ;**

- au bâtiment La Lanne pour un montant de **CINQ MILLE TROIS CENT VINGT ET UN EUROS SOIXANTE SEIZE CENTS (5 321, 76 €) TTC ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **15.07.2025**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 11.07.2025

Le Maire,

Christian SANS

